

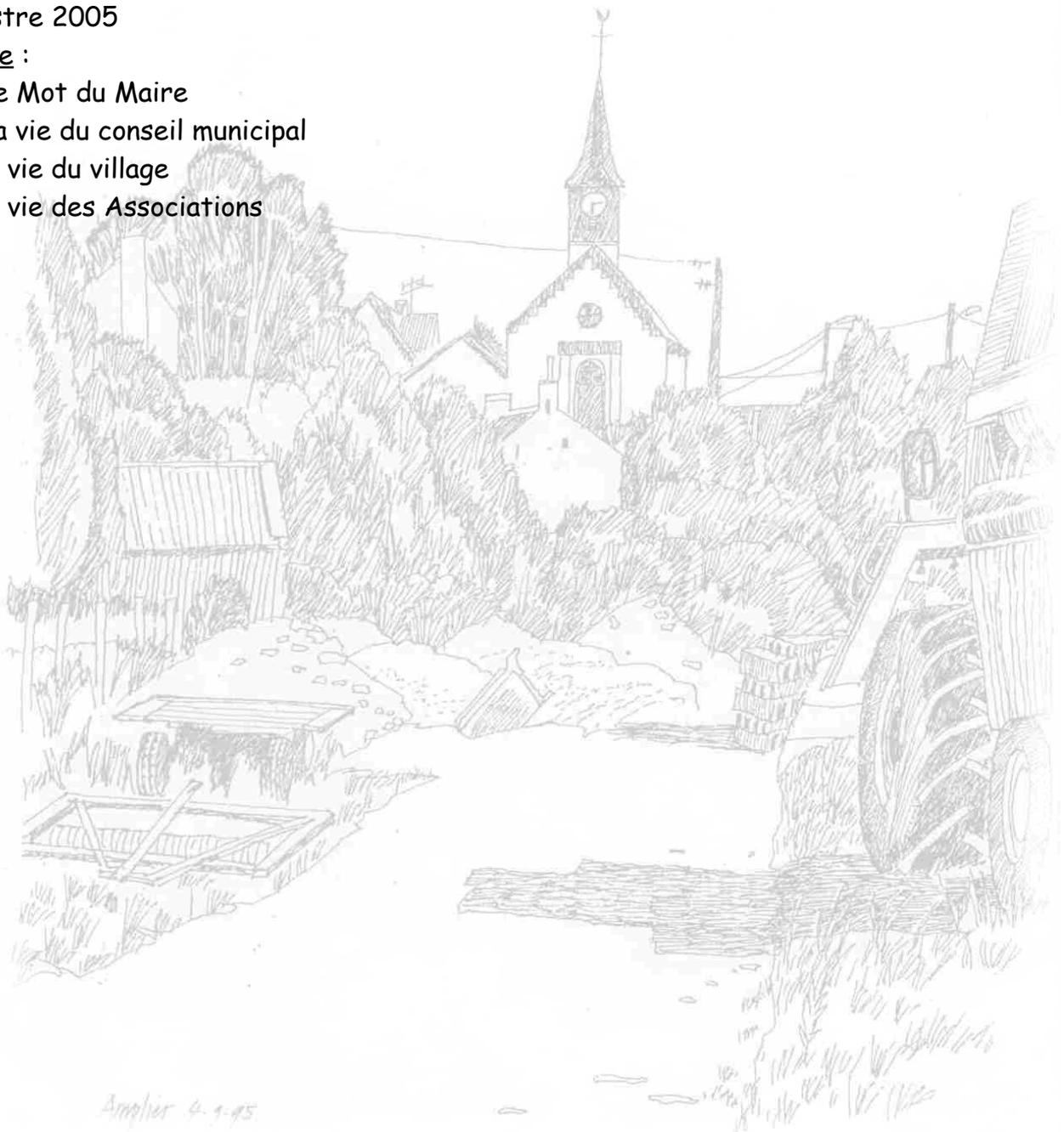
La Vie Amplier

N° 16

1^{er} semestre 2005

Sommaire :

- Le Mot du Maire
- La vie du conseil municipal
- La vie du village
- La vie des Associations



Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

Avec le retour des beaux jours, notre village se fleurit à nouveau, avec pour cette année, le changement de notre employé. Cela implique des changements de méthode et de personnalité. Il faut reconnaître que notre village avait atteint un niveau élevé dans la qualité de son fleurissement et j'espère que cela va continuer. J'invite tous les habitants de la commune à poursuivre leurs efforts pour l'embellissement et la propreté de leur propriété. Je suis aussi à l'écoute de toutes critiques pour continuer à faire avancer la qualité de vie de notre village.

Pour parfaire l'étude des bordurations de la rue Jules Lefebvre, nous avons demandé la pose d'un compteur pour effectuer un relevé de comptage VL/PL avec analyse des vitesses. Les résultats sont les suivants (moyenne sur une semaine de mesures) :

600 véhicules dont 7 PL par jour dont :

72% des VL en excès de vitesse (avec des pointes à 110 Km/h pour quelques-uns !)

42 % des PL en excès de vitesse (Rappel : la rue Jules Lefebvre est interdite aux PL)

Ces résultats seront pris en considération dans le projet qu'étudie le Conseil Municipal

Je vous souhaite à toutes et tous de passer un été agréable dans notre beau village.



Informations pratiques

Secrétariat de la mairie :

La mairie sera fermée du 11 au 24 juillet. En cas d'urgence, veuillez vous adresser au Maire ou aux Adjoints.

Chardons, haies :

Les chardons doivent être coupés pour le 14 juillet 2005.

Il appartient aux propriétaires riverains des voies communales d'élaguer leur haie.

Poste d'Orville

Fermeture du bureau de poste et création d'une antenne relais à la mairie d'Orville

Ouverture du lundi au vendredi de 15 h à 17 h et le samedi de 9 h à 11 h.

14 juillet :

La Commune et le Comité d'Animation vous donnent rendez-vous le 14 juillet 2005

La vie du Conseil Municipal

Projet d'intérêt communal :

Suite au procès-verbal d'abandon manifeste définitif dressé le 27 janvier 2005, le conseil municipal a décidé de poursuivre la procédure d'expropriation concernant les parcelles A 95 et 96 (terrain Dheilly). Suite à la saisine faite auprès de Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais, le conseil municipal étudie la mise en place d'un terrain de jeux et espace vert.

Les projets :

Busage du fossé rue d'Orville.

Bordurations rue Jules Lefebvre, étude sur la sécurité : demandes de devis, projet envisagé pour 2006

La Vie du Village

Etat civil des 1^{er} et 2^{ème} trimestres

Naissances
Mnowal LOUBAR le 28/02
BECQUET Axel le 03/03

Mariage
BECQUET Guillaume et
MASKRI Alix

Décès
Néant

Amplier, village propre ?

Le samedi 9 avril, les habitants étaient invités à participer à une opération « village propre » afin de débarrasser les chemins des détritiques que certains se complaisent à jeter... En une heure, une remorque d'ordures de toutes sortes était remplie. Les quelques volontaires rassemblés pour l'occasion n'ont pas manqué de faire remarquer le manque de civisme de ceux qui abandonnent ainsi en bord de route tant de « saletés » (bâches, cannettes, tôles, sommiers, frigos, voire sacs poubelles pleins, ...). Un regret : le manque de bras pour ce genre d'opération qui a pourtant pour but de conserver notre village propre. A ce propos, il est rappelé que la déchetterie de Doullens est à notre disposition.

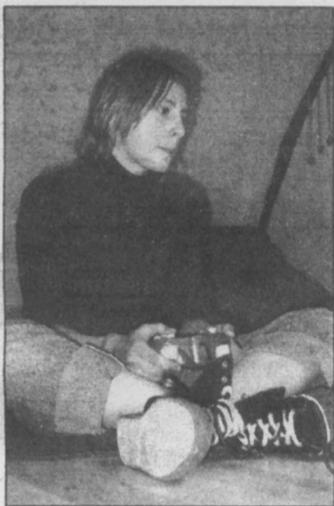
SIAHOS : un centre aéré de 3 semaines est en projet pour le mois de juillet.

Les réussites du village :

Merci de signaler à la mairie les « exploits » des habitants de la commune, jeunes ou moins jeunes.

Bravo Margot !

Margot Picot : la petite sirène n'est pas la reine du vélo



Si Margot adore les jeux vidéo, elle est aussi passionnée de lecture... de romans policiers !

« Elle avait six ans, elle a sauté dans la piscine pour rejoindre son père et elle a nagé toute seule, sans jamais avoir appris ! » raconte Isabelle, la maman de Margot, 13 ans, nageuse au Cercle des nageurs du Doullennais depuis l'âge de 8 ans.

Depuis, Margot est devenue l'un des grands espoirs du CND. Après un an d'école de natation le mercredi, Margot s'est vite tournée vers la compétition. Si les résultats n'ont pas été immédiats, Jacques Cuvillier, son entraîneur à l'époque, n'a jamais douté d'elle. « Elle fera quelque chose, parce qu'elle glisse bien sûr l'eau » disait-il.

Volontaire, combative, jamais traqueuse sur le plot de départ, Margot « se nourrit de la compétition ». Elle est aussi très sérieuse aux entraînements et avale sans sourciller les 20 longueurs de 25 mètres dans les quatre nages à chaque séance. Quatre

entraînements par semaine (trois soirs et le mercredi à midi) pour cinq heures et demi de nage qui ne la fatiguent « pas plus que ça ».

En revanche, la petite sirène est beaucoup moins douée sur deux roues. Deux années de suite, en 2002 et 2003, à quelques jours de la finale de la médaille du jeune nageur, Margot s'est cassé le poignet en chutant de vélo.

Margot est plus une nageuse de demi-fond que de sprint : le 400 x 4 nages, le 400 crawl et le 800 mètres. Elle adore le papillon. « C'est pas trop compliqué, même si c'est plus fatigant et on glisse mieux en pap' » explique Margot. Même si son chrono d'1'18" au 100 mètres papillon est excellent pour une benjamine.

Margot a été retenue pour participer au stage pour les benjamins organisé par le comité départemen-

tal de Péronne cette semaine. sont quinze filles et quinze garçons de tous les clubs du département (dont cinq Doullennais). Les meilleurs iront en juin à Coln pour un « inter-régions ».

Parfois, Margot rêve de devenir Laure Manaudou d'une prochaine olympiade. « J'essaie de lui faire comprendre que si elle veut aller dans le sport de haut niveau, elle aura moins de temps de loisirs à part la natation » redit sa mère.

Pour rejoindre le club d'Amie qui aimerait la récupérer dès la prochaine saison, Margot, actuellement en 4^e, est prête à devenir pensionnaire, même en collège privé. « Ça ne posera aucun problème, Margot a toujours été indépendante, dès son jeune âge » commente sa maman.

Une forte personnalité on va dire !

LYONEL MII

Résultat du natathlon, finale interrégionale du 5 juin 2005 : Margot est arrivée seconde aux 800 m et aux 400 m. Elle est qualifiée pour la coupe de France qui aura lieu les 18 et 19 juin prochains à Colmar.

HENRIVILLE

Un nouveau trophée pour Saint-Martin

« On est vraiment très heureux, en plus un concours national, c'est vraiment génial ». Claire Marciniak et Sébastien Calippe, les deux représentants du lycée Saint-Martin peuvent être fiers de leur performance. En effet, ils viennent de remporter le trophée national de gastronomie organisé tous les deux ans par l'association nationale des écoles privées hôtelière (ANEPHOT).

À Orchies, dans le Nord, la finale du concours opposait cinq des meilleurs établissements hôteliers privés de l'hexagone. Tandis que Sébastien préparait en cuisine un navarin d'agneau printanier et un dessert à base de fruits exotiques, Claire devait impressionner un jury de professionnels sur ses connaissances des cocktails et de l'art du flambage.

Leur victoire fait la fierté de l'équipe pédagogique. Pour Florence Riquiez, chef de travaux à Saint-Martin, « cela témoigne une reconnaissance des élèves que nous formons et confirme nos choix dans la qualité de nos formations ».

Il est vrai que ces jeunes risquent de vite se faire un nom dans la grande gastronomie.

Grâce à cette victoire, le binôme partira en stage dans les restaurants de deux meilleurs ouvriers de France. Sébastien effectuera un stage de trois semaines chez « Bras », le res-



Claire et Sébastien peuvent être fiers de ce nouveau trophée remporté.

taurant du grand chef étoilé Michel Bras à Laguiole dans l'Aubrac et Claire dans le restaurant « La côte Saint-Jacques » du chef « Le Lorain » à Joigny.

« Cela se présente véritablement comme un plus sur le CV » assure Clajre. En attendant les deux complices se préparent pour les examens de fin d'année.

L'établissement Saint-Martin remettra en jeu son trophée en 2007.

De notre correspondant local
BRUNO LELIÈVRE

Bravo Sébastien !

Nouvelle entreprise à Amplier :

Pour tous vos travaux de maçonnerie, plâtrerie, isolations, assainissement, bordure, aménagement de terrain, enrobés, vous pouvez désormais faire appel à :

Monsieur Michel MINARD, 809, rue Jules Lefebvre

Téléphone : 03 21 58 72 63

Portable : 06 22 45 74 82

Course cycliste :

10^{ème} ronde du Doullennais le 17 juillet : passage dans notre commune entre 13 h 30 et 14 h au carrefour de la route d'Albert, en direction du Petit Amplier.

La vie des Associations

La Société de Pêche organise une partie de pêche le dimanche 12 juin de 9 h à 17 h, au marais de Sarton.

Suite à une décision du Conseil Supérieur de la Pêche, le permis est obligatoire.

Exceptions : Les conjointes de pêcheurs (qui ont leur permis) et les enfants de moins de moins de 16 ans accompagnés se verront remettre un permis exonéré de taxe ce jour-là. La participation sera de 8 €.

Restauration rapide et boissons et sur place.